

Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) «accord parallèle»: règlements techniques mondiaux pour les véhicules à roues, équipements et pièces; alignement de la décision au TFUE

2012/0098(NLE) - 03/07/2013 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 683 voix pour, 11 voix contre et 17 abstentions, une résolution législative sur la projet de décision du Conseil modifiant la décision 2000/125/CE du Conseil du 31 janvier 2000 relative à la conclusion de l'accord concernant l'établissement de règlements techniques mondiaux applicables aux véhicules à roues ainsi qu'aux équipements et pièces qui peuvent être montés et /ou utilisés sur les véhicules à roues ("accord parallèle").

Le Parlement européen donne son approbation au projet de décision du Conseil.